

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Pour diffusion immédiate

### **Desjardins devient partenaire principal du Fonds de l'athlète des Laurentides**

**Saint-Jérôme, le 20 avril 2018 –** C'est avec un grand enthousiasme que le Fonds de l'athlète des Laurentides annonce l'implication de Desjardins comme partenaire principal. À ce titre, Desjardins leur accordera un montant de 35 000 \$ sur trois ans.

Bien que cette collaboration ne date pas d'hier, cet engagement triennal substantiel assurera l'octroi de bourses à nombre de jeunes athlètes de la région. Comme le mentionnait monsieur Stéphane Corbeil, président du Conseil régional Laval-Laurentides de Desjardins : « Nous sommes fiers de mettre de l'avant l'implication de Desjardins envers la jeunesse et d'encourager nos athlètes à vivre leur passion du sport. »

« Nous nous réjouissons du soutien de Desjardins dont la généreuse contribution nous permettra d'assurer la pérennité du fonds pour les trois prochaines années et de pouvoir supporter les athlètes dans leur parcours vers l'excellence », d'ajouter le président du Fonds de l'athlète des Laurentides, monsieur Réjean Gravel.

Les résultats de cette nouvelle entente se font déjà sentir alors que Desjardins sera le commanditaire principal du Gala annuel du Fonds de l'athlète des Laurentides qui se déroulera le dimanche 27 mai prochain, au Quartier 50+, à Saint-Jérôme. La contribution de Desjardins permettra au Fonds d'octroyer un record de 52 bourses cette année dans le cadre du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme.

-30-

Source: Richard Leduc  
Fonds de l'athlète des Laurentides  
450-504-6080  
[bourses@fondsathletelaurentides.com](mailto:bourses@fondsathletelaurentides.com)

Laurence Marchand  
Desjardins  
(450) 978-2250, poste 7302251  
[laurence.marchand@desjardins.com](mailto:laurence.marchand@desjardins.com)